

coles sont sujettes à des aléas ; il faut tenir grand compte des intempéries, des divers accidents qui peuvent survenir tant sur les cultures que sur le bétail. Il sera raisonnable, je crois, de compter deux mauvaises années, dans lesquelles mes bénéfices seront réduits de moitié ; je trouve alors :

Pour trois ans à 32,353 fr. 62 = 97,060 fr. 86

Pour deux ans à 16,476 fr. 81 = 32,353 fr. 62

---

129,414 fr. 48

